

**Conseil de la Métropole du 30 septembre 2024**

Délibération n°2024-2424

Construction de logements sociaux pour les étudiants

**Intervention de Gilles GASCON**

*Maire de Saint-Priest - Conseiller métropolitain Porte des Alpes*

*(Seul le prononcé fait foi)*

Monsieur le Président, chers collègues,

Je voudrais profiter de ce rapport pour rappeler de façon très ferme notre position sur la construction de logements étudiants.

Pour notre groupe, le logement étudiants est un sujet majeur. Qu'il soit social ou pas ! Voilà c'est clair !

Depuis des mois, l'exécutif s'évertue en effet à accuser les communes de Bron et Saint-Priest de s'opposer à la construction de logements à proximité de l'université Lyon 2.

Cela a été encore souligné sans vergogne par le Vice-Président PAYRE en commission la semaine dernière.

Que les choses soient claires : comme vous aurez du mal à tenir vos engagements de produire 6 000 logements sociaux par an à la fin du mandat, vous faites en réalité de la mousse !

Monsieur le Président, Monsieur le Vice-Président, je vous le dis, vouloir nous faire passer pour les vilains maires qui ne souhaitent pas que les étudiants se logent, est inadmissible, irrespectueux et indigne de vos fonctions !

Vous le savez, à de multiples reprises, nous vous avons alerté sur ce projet d'importance qui propose la création de 700 logements et, dans le même temps, la suppression de 130 places de stationnement dans un quartier déjà sur-saturé.

Nous tenions tout simplement à défendre le cadre de vie des habitants, notamment du Petit Parilly ou des LADS, qui doivent pouvoir jouir de leur logement en toute quiétude.

Nos inquiétudes ont d'ailleurs été très largement reprises par de nombreux riverains, notamment lors de la réunion publique de décembre dernier.

De plus, l'attractivité de la Métropole pour l'enseignement supérieur suppose de veiller à la qualité de l'accueil des nouveaux étudiants. C'est d'ailleurs écrit dans le rapport !

Il est bon de rappeler que plus d'un étudiant sur deux de Lyon 2 ne résident pas dans la Métropole de Lyon.

Près de 20 % d'entre eux sont des isérois, des aindinois ou des ligériens. 23 %

d'entre-eux résident même en dehors de notre belle région ! (source : « portrait des étudiants » réalisée par l'université en 2022)

La moyenne d'âge est de 23 ans et 20 % d'entre-eux ont plus de 25 ans.

Tous ces étudiants, qui bossent parfois le soir, ne viennent pas à vélo et n'ont souvent d'autre choix que de prendre leur voiture.

Depuis le début du chantier, ils sont déjà nombreux à se reporter sur les parkings des commerces environnants ou dans le quartier des Lads entraînant légitimement à la fois leur propre mécontentement, celui des riverains et des entreprises commerciales.

Qu'en sera-t-il à la rentrée 2025 une fois les logements livrés avec ce déficit de stationnement ? Affaire à suivre...

Les étudiants sont enfin, et à juste titre, très attentifs aux conditions d'enseignement.

Et que constatent-ils aujourd'hui ? Que nombre de bâtiments sont vétustes,

avec une quasi absence d'aménités et de liens avec les autres entités.

Attention, c'est un sujet sensible qui pourrait devenir rapidement un véritable frein à l'attractivité du campus.

Il n'est pas anodin d'ailleurs que Madame la Présidente de l'Université ait demandé dernièrement à un bureau d'étude de travailler à la réactualisation du plan guide sur le volet foncier et immobilier, volet absent du plan guide actuel.

Comme vous le savez, le CROUS porte le projet dans le cadre d'un marché de partenariat. Il serait donc extrêmement préjudiciable, pour lui, que ces logements étudiants ne trouvent pas preneur.

Je vous remercie.